



La lamproie de Planer

La lamproie de planer est un habitant discret de nos petits cours d'eau. Seuls quelques pêcheurs de truites ont peut-être eu la chance de l'apercevoir en avril-mai sur les bancs de graviers de certaines têtes de bassin. Mais où se cache-t-elle le reste de l'année ?

La lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) appartient à la famille des Petromyzontidés, animaux primitifs apparus il y a 250 millions d'années. Les lamproies ne sont pas vraiment des poissons, mais des agnathes, c'est-à-dire des vertébrés aquatiques primitifs dépourvus de mâchoires.

Nos rivières françaises abritent la lamproie de Planer et ses deux cousines, les lamproies fluviatile et marine ; *Lampetra planeri* est la plus petite des trois et, à la différence des deux autres, elle passe la totalité de sa vie dans les eaux douces.



Les deux stades de Lampetra planeri : l'ammocète aveugle et l'adulte argenté

Elle se caractérise par son allure serpentiforme. Sa peau est dépourvue d'écailles et recouverte d'un abondant mucus ; de couleur verdâtre chez les jeunes sujets, elle devient argentée chez les adultes. La lamproie ne possède qu'une

seule nageoire dorsale, bien que composée de deux parties plus ou moins contiguës. Elle n'a pas de bouche mais une ventouse munie de dents. À la différence des poissons qui eux possèdent des branchies, sa respiration se fait par sept paires de sacs branchiaux qui communiquent directement avec l'extérieur par des orifices branchiaux.

Elle pèse jusqu'à 5 grammes et mesure une quinzaine de centimètres, rarement plus de 20 centimètres.

Lors de sa phase larvaire, la lamproie est aveugle. Enfouie au fond d'un terrier creusé dans les atterrissements ou les berges, elle filtre les micro-organismes apportés par le courant, essentiellement des diatomées (micro-algues). Cette phase larvaire dure 3 à 6 ans.

La métamorphose s'effectue à partir du mois de septembre et dure jusqu'au printemps suivant.

L'adulte est alors doté de deux yeux ; son appareil digestif s'atrophie, il ne se nourrit plus.

La reproduction a lieu à partir du mois d'avril et peut durer jusqu'en mai. Les adultes se rassemblent sur les bancs de graviers pour s'accoupler. Parfois plusieurs individus peuvent se reproduire en même temps. Le mâle et la femelle participent à la construction de la frayère : à l'aide de leur ventouse, ils déplacent les petits graviers pour former une excavation d'environ 20 cm de diamètre et 10 cm de profondeur.

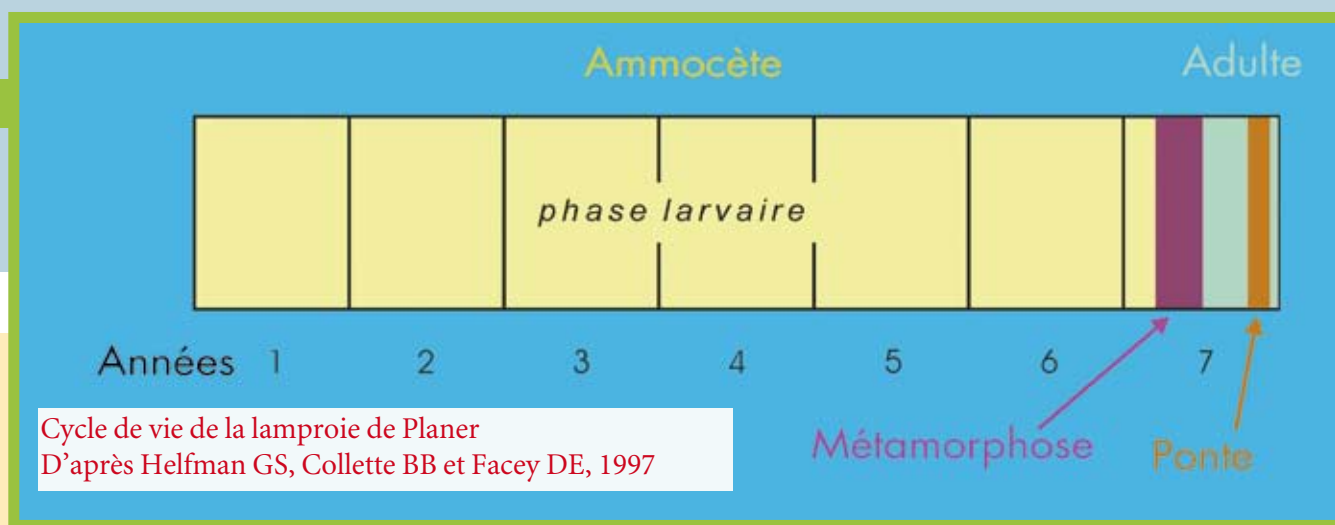
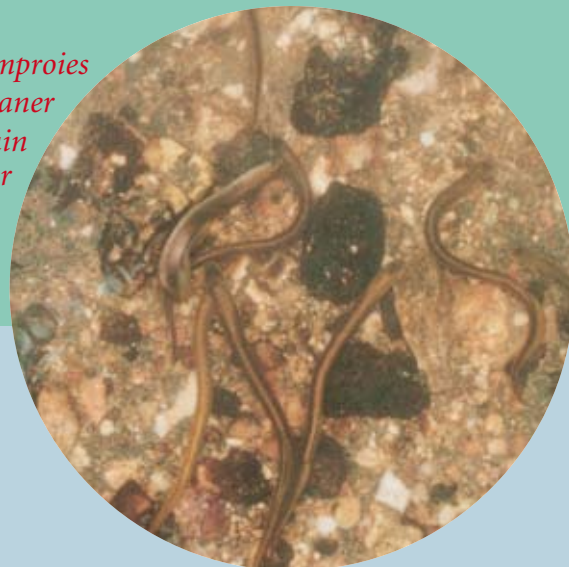
La femelle y dépose 1 000 à 1 500 œufs qui sont aussitôt fécondés par le mâle puis recouverts. L'incubation dure de 11 à 14 jours à 14°C puis, à la naissance, les larves s'enfouissent immédiatement

dans les sédiments. Les adultes meurent rapidement quelques semaines après la reproduction.

La lamproie de Planer affectionne les têtes de bassin des cours d'eau où elle trouve les petits fonds (10 à 30 cm), le courant régulier et l'habitat diversifié dont elle a besoin pour assurer son cycle biologique.

Durant sa phase larvaire, le juvénile, également appelé ammocète, vit enfoui dans les sédiments meubles. Les adultes ont quant à eux besoin d'un substrat de graviers pour faire leur nid. Ils peuvent d'ailleurs être amenés à effectuer de courts déplacements pour trouver des zones favorables à la période de frai.

Lamproies de Planer en train de frayer



La lamproie de Planer est un bio-indicateur : sensible aux pollutions, exigeante quant à son habitat, sa présence indique que le milieu dans lequel elle se trouve n'est pas trop dégradé.

Elle est menacée :

- lors de la plantation d'épicéas qui détériorent les berges où vivent les juvéniles ;
- par la création des plans d'eau qui modifient les caractéristiques physico-chimiques et morphologiques des cours d'eau, et qui empêchent les migrations des poissons et donc les isolent ;
- par les curages et recalibrages qui banalisent l'habitat ;
- par les pollutions chimiques dont certains polluants sont stockés dans les sédiments (dans lesquels sont enfouis les ammocètes) et les pollutions organiques ou mécaniques comme lors de la vidange de certains plans d'eau (rejet brusque et subit de la vase accumulée).

Également appelée chatouille ou suce-caillou, la lamproie de Planer, sans être abondante, est présente sur certains bassins de notre département dont la Briançonne, la Ligouire, la Breuilh, la Combade, la Tardoire, le Rivalier, et certains petits affluents de la Gartempe.

Statuts de protection

- l'arrêté du 08 décembre 1988 protège l'espèce sur l'ensemble du territoire national ; de fait, la destruction ou l'enlèvement de ses œufs sont strictement interdits.
- l'espèce peut faire l'objet de mesures de protection de biotope interdisant la destruction, l'altération ou la dégradation de son habitat.
- elle figure à l'annexe II de la Directive européenne «Habitats-faune-flore» - Natura 2000 en tant qu'espèce animale d'intérêt communautaire.
- elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, en tant qu'espèce de faune protégée dont l'exploitation est réglementée.